



*Le Président
Député à l'Assemblée Nationale*

COPIE

Monsieur Michel CADOT
Préfet de la Région Provence-Alpes-
Côte d'Azur
Préfecture de Région
Place Felix Baret
CS 80001
13282 - MARSEILLE Cedex 06

Marseille, le 10 JUIN 2015

N/Réf. : SIND-D15-00785

Monsieur le Préfet

Les études pré fonctionnelles de la percée ferroviaire du Montgenèvre ont été inscrites au Contrat de Plan Etat-Région 2007/2013 et la Région en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Comme décidé en comité de pilotage d'octobre 2013 et indiqué dans mon courrier du 6 octobre 2014, la Région a finalisé le dossier de saisine de la commission nationale de débat public.

Vous en trouverez un exemplaire ci-joint. Celui-ci présente trois variantes :

- Le scénario A dont le coût est de 1 898 M€ (CE 2012) qui consiste en la réalisation d'un tunnel non électrifié permettant :
 - Une liaison sans rupture de charge entre les régions PACA et Piémont ;
 - Une baisse significative des temps de parcours des Hautes Alpes vers Lyon et Paris ;
 - Du fret conventionnel possible entre la Région PACA et le Piémont en heure creuse et selon des modes d'exploitation adaptés aux caractéristiques des lignes.

.../...

La Région dispose d'un traitement informatisé de gestion du courrier. Les informations collectées sont à l'usage des services de la Région. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au Service Courrier, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou par courriel à l'adresse cnild@regionpaca.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

- Le scénario B dont le coût est de 2 273 M€ (CE 2012) qui consiste en la réalisation d'un tunnel électrifié permettant :

- Une liaison sans rupture de charge entre les régions PACA et Piémont ;

- Une baisse significative des temps de parcours des Hautes Alpes vers Lyon et Paris ;

- Une liaison entre Briançon et Paris (ou le nord de la France) en TAGV sans rupture de charge ;

- Du fret conventionnel possible entre la Région PACA et le Piémont en heure creuse et selon des modes d'exploitation adaptés aux caractéristiques des lignes.

- Le scénario C dont le coût est de 2 528 M€ (CE 2012) qui consiste en la réalisation d'un tunnel électrifié permettant :

- Une liaison sans rupture de charge entre les régions PACA et Piémont ;

- Une baisse significative des temps de parcours des Hautes Alpes vers Lyon et Paris ;

- Une liaison entre Gap et Paris (ou le nord de la France) en TGV sans rupture de charge ;

- Du fret conventionnel possible entre la Région PACA et le Piémont en heure creuse et selon des modes d'exploitation adaptés aux caractéristiques des lignes.

Je ne saurais vous rappeler combien ce projet d'infrastructure est important pour le développement économique et l'aménagement des Alpes du sud, mais également pour la mise en relation des métropoles turinoise et marseillaise, le confortement de la diagonale régionale Marseille – Turin dans sa contribution à l'aménagement du territoire ou encore le développement du fret.

Aussi, je souhaite que vous puissiez saisir la Commission Nationale de Débat public rapidement et qu'un débat puisse être engagé dans le cadre du CPER 2015/2020 sous votre responsabilité en tant que Préfet coordonnateur du massif des Alpes.

Dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure, je vous réitère ma demande d'un Grenelle des Alpes du sud pour traiter des enjeux de mobilité et d'accessibilité des Alpes du sud ; les montants des opérations de modernisation des axes routiers ou des opérations de modernisation de l'étoile ferroviaire de Veynes inscrits au CPER 2015/2020 n'étant pas suffisants au désenclavement des Alpes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Michel VAUZELLE

Ancien Ministre